

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MINGANIE
MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI**

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti tenue le 6 mai 2025 à 19 h au 62, chemin de la Rivière-Aux-Canards, et conformément au *Code municipal* sont présentes, madame le maire Hélène Boulanger et mesdames les conseillères France Cloutier, Marie-Pierre Gagnon, Isabelle Plante et Shawna Doucet, formant quorum sous la présidence de madame Hélène Boulanger.

Monsieur Mathieu Gravel, directeur général est également présent agit à titre de greffier pour cette séance.

1.0 Ouverture de la séance ordinaire du 6 mai 2025

Madame le maire Hélène Boulanger ouvre la séance ordinaire du conseil du 6 mai 2025 à 19 h après constatation du quorum.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2025**
 - 2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2025**
 - 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} AVRIL 2025**
 - 4. ADMINISTRATION**
 - 4.1 Acceptation – Dépenses du mois d'avril 2025 et autorisation de paiement
 - 4.2 Autorisation – Dépôt de projet au fonds de soutien au développement social – Ameublement de la salle communautaire
 - 5. RESSOURCES HUMAINES**
 - 5.1. Embauche – Adjointe administrative – poste temporaire
 - 5.2. Embauche – Conseillère en séjour à l'accueil touristique – poste saisonnier
 - 5.3. Embauche – Responsable du service de garde – Poste temporaire
 - 6. HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 6.1. Octroi de contrat - Mise aux normes de l'eau potable — Contrôle de la qualité et surveillance de chantier
 - 7. URBANISME**
 - 7.1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement R-237-2025 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble - PPCMOI
 - 7.2. Autorisation – Dépôt d'une demande d'utilisation du territoire public pour le lot 5 062 083
 - 8. CENTRE D'ACCUEIL MUNICIPAL**
 - 8.1. Offre de services – Honoraires professionnels pour l'accompagnement des besoins audio-visuels
 - 9. AFFAIRES NOUVELLES**
 - 10. PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 11. CLOTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2025**
-

2.0 Approbation de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 mai 2025

IL EST PROPOSÉ par la conseillère madame France Cloutier appuyé par la conseillère madame Isabelle Plante et résolu à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil du 6 mai 2025 tel que présenté.

Résolution 2025-05-06-2.0

3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} avril 2025

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 1^{er} avril 2025, d'en être satisfaits et demandent une dispense de lecture.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Pierre Gagnon, appuyé par la conseillère Shawna Doucet et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 1^{er} avril 2025 tel que déposé.

Résolution 2025-05-06-3.0

4.0 ADMINISTRATION

4.1 Acceptation – Dépenses du mois d'avril 2025 et autorisation de paiement

Les membres présents du conseil attestent avoir reçu et pris connaissance de la liste des déboursés au montant de 85 931.35\$ et de la liste des comptes à payer totalisant 1 712 845.18\$ pour la présente séance.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère madame Isabelle Plante appuyé par la conseillère madame France Cloutier et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des déboursés et des comptes à payer telle que déposée par la directrice générale adjointe, greffière-trésorière.

Résolution 2025-05-06-4.1

4.2 Autorisation – Dépôt de projet au fonds de soutien au développement social - Ameublement de la salle communautaire

CONSIDÉRANT le cadre de la politique de volet 3 du Fonds régions et ruralité du MAMH dans lequel s'inscrit le fonds de soutien en développement social de la MRC de Minganie;

CONSIDÉRANT QUE le Fonds de soutien au développement offre une aide de 80% pour un montant maximum de 25 000\$;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère madame Shawna Doucet appuyé par la conseillère madame Marie-Pierre Gagnon et résolu à l'unanimité;

QUE soit autorisé le dépôt d'un projet au Fonds en développement social de la MRC de Minganie, pour une demande de contribution financière pour l'achat et de l'ameublement de la salle communautaire du nouveau Centre d'accueil municipal de L'Île-d'Anticosti;

QUE la Municipalité paie le résiduel pour un montant de projet maximum évalué à 45 000\$ excluant les taxes applicables à même le fonds d'investissement.

D'AUTORISER monsieur Mathieu Gravel, directeur général, à signer la demande d'aide financière et tout document en lien avec cette demande et la réalisation du projet.

5.0 RESSOURCES HUMAINES

5.1 Embauche – Adjointe administrative – Poste temporaire

CONSIDÉRANT la vacance prolongée au poste d'adjointe administrative;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère madame France Cloutier, appuyé par la conseillère madame Isabelle Plante et résolu à l'unanimité;

DE PROCÉDER à l'embauche de madame Isabelle Morency à titre d'adjointe administrative – poste temporaire à temps plein et ce, aux conditions prévues dans la politique de gestion des ressources humaines.

D'AUTORISER le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer tout document en lien avec son embauche.

Résolution 2025-05-06-5.1

5.2 Embauche – Conseillère en séjour à l'accueil touristique – poste saisonnier

IL EST PROPOSÉ par la conseillère madame Marie-Pierre Gagnon, appuyé par la conseillère madame Shawna Doucet et résolu à l'unanimité;

DE PROCÉDER à l'embauche de madame Jeanne Poissant à titre de conseillère en séjour à l'accueil touristique - poste saisonnier à temps plein et ce, aux conditions prévues dans la politique de gestion des ressources humaines.

D'AUTORISER le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer tout document en lien avec son embauche.

Résolution 2025-05-06-5.2

5.3 Embauche – Responsable du service de garde – poste temporaire

CONSIDÉRANT la vacance prolongée au poste de responsable du service de garde;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère madame France Cloutier, appuyé par la conseillère madame Isabelle Plante et résolu à l'unanimité;

DE PROCÉDER à l'embauche de madame Pier Malouin à titre de responsable du service de garde - poste temporaire à temps partiel et ce, aux conditions prévues dans la politique de gestion des ressources humaines.

D'AUTORISER le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer tout document en lien avec son embauche.

Résolution 2025-05-06-5.3

6.0 HYGIÈNE DU MILIEU

6.1 Octroi de contrat – Mise aux normes de l’eau potable – Contrôle de la qualité et surveillance de chantier

CONSIDÉRANT la demande de prix effectuée auprès des trois entreprises fournissant des services de contrôle qualité et de surveillance de chantier;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu les prix de chacune de ces entreprises;

CONSIDÉRANT que le prix reçu de l’entreprise LER Inc. est le plus bas et que l’offre est conforme aux termes de la demande de prix

CONSIDÉRANT que le montant se situe à l’intérieur du seuil permis pour l’attribution de contrat en gré à gré;

CONSIDÉRANT la recommandation de l’ingénieur chargé de projet au dossier d’octroyer le mandat à l’entreprise LER Inc.;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère madame Isabelle Plante, appuyé par la conseillère madame Marie-Pierre Gagnon et résolu à l’unanimité;

D’AUTORISER l’octroi du contrat de contrôle de la qualité et de surveillance de chantier pour le projet de mise aux normes de l’usine d’eau potable à l’entreprise LER Inc. au montant de 95 465\$ excluant les taxes applicables, payé par le règlement d’emprunt R-226-2024 et admissible à la subvention PRIMEAU 2023.

D’AUTORISER le directeur général à signer tout document en lien avec ce contrat.

Résolution 2025-05-06-6.1

7.0 URBANISME

7.1 Avis de motion et adoption du projet de règlement R-237-2025 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d’occupation d’un immeuble - PPCMOI

CONSIDÉRANT que la municipalité de l’Île-d’Anticosti a le pouvoir, en vertu des articles 145.36 et suivant de la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), d’adopter un règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d’occupation d’un immeuble ;

CONSIDÉRANT que l’application d’un règlement sur le projet particulier s’avère être un complément pertinent à la réglementation d’urbanisme existante, sans toutefois soustraire un projet de déroger aux objectifs du plan d’urbanisme;

CONSIDÉRANT que la municipalité est dotée d’un comité consultatif d’urbanisme conformément à la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme;

CONSIDÉRANT qu’un avis de motion est donné par la conseillère madame Marie-Pierre Gagnon que lors d’une séance ultérieure, le règlement R-237-2025 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d’occupation d’un immeuble sera proposé pour adoption ;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par la conseillère madame Shawna Doucet appuyé par la conseillère Isabelle Plante et résolu à l’unanimité :

QUE soit adopté le projet de règlement R-237-2025 tel que déposé.

Résolution 2025-05-06-7.1

7.2 Autorisation – Dépôt d’une demande d’utilisation du territoire public pour le lot 5 062 083

CONSIDÉRANT les besoins de la municipalité en matière de terrains résidentiels ;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par la conseillère madame France Cloutier appuyé par la conseillère madame Marie-Pierre Gagnon et résolu à l’unanimité :

QUE le conseil autorise M. Dominic Brazeau, responsable de l’urbanisme, à faire une demande d’utilisation du territoire public auprès du ministère des Ressources naturelles et Forêt pour le lot 5 062 083, situé entre le chemin de la ferme et la rue de l’alouette ;

QUE monsieur Dominic Brazeau, responsable de l’urbanisme ou monsieur Mathieu Gravel, directeur général, soit autorisé à signer tous les documents relatifs à la demande.

Résolution 2025-05-06-7.2

8.0 CENTRE D’ACCUEIL MUNICIPAL

8.1 Offre de services – Honoraires professionnels pour l’accompagnement des besoins audio-visuel

CONSIDÉRANT les besoins en audio-visuel pour la nouvelle salle communautaire du centre d’accueil municipale;

CONSIDÉRANT l’offre de service reçue de l’entreprise Technologie Domoplus Inc.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère madame Shawna Doucet appuyé par la conseillère madame France Cloutier et résolu à l’unanimité :

D’ACCEPTER l’offre de services de Technologies Domoplus Inc. pour la somme de 6 900\$ excluant les taxes applicables, payé en partie par le projet « équipement audio-visuel » du Fonds de développement social et le reste par le fonds « projet d’investissement »;

QUE monsieur Mathieu Gravel, directeur général, soit autorisé à signer tous les documents relatifs à ce contrat.

Résolution 2025-05-06-8.1

9.0 AFFAIRES NOUVELLES

Il n’y a pas d’affaires nouvelles

10.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n’y a pas de questions

11.0 CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2025

IL EST PROPOSÉ par la conseillère madame Isabelle Plante appuyé par la conseillère madame Shawna Doucet et résolu à l’unanimité de clôturer la séance ordinaire du conseil du 6 mai 2025.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, madame le maire Hélène Boulanger lève la séance ordinaire à 19 h 12.

Résolution 2025-05-06-11.0

Hélène Boulanger
Maire

Mathieu Gravel
Directeur général